

# ECHO-flash

Journal d'Information des Militants CGT de l'Allier

n°309- nov./déc. 2023

**Campagne contre les idées d'extrême droite :  
Semaine de déploiement**

Page 8

**Euromanifestation à Bruxelles :**

**L'Allier bien représenté**

Pages 6 et 7



**Contre l'austérité,  
Les syndicats européens  
mobilisés**

## Macron, le déshonneur en plus de tout le reste !

*Dans L'Étranger, Albert Camus nous dit : « Pour la première fois depuis bien des années, j'ai eu une envie stupide de pleurer parce que j'ai senti combien, j'étais détesté par tous ces gens-là ». C'est exactement cela que m'inspire ce qui vient de se passer avec le vote de la loi immigration.*

*Alors que par deux fois Macron a été élu avec les voix de milliers de français qui ont, par le vote et au-delà de leur conviction, fait barrage à Le Pen, le 19 décembre 2023 marquera un point de bascule historique pour la France. Le gouvernement et son parti Renaissance avec les LR n'hésitent même plus à se marier avec l'idéologie raciste de l'extrême droite.*

*Après le spectacle lamentable de la Commission Mixte Paritaire à l'assemblée, le vote confirme la position de la droite extrême et un programme emprunté à l'extrême droite. On y trouve tout le dogme de l'extrême droite : déchéance de la nationalité, préférence nationale, fin des allocations pour les étrangers.*

*Le vote de cette loi risque de faire sauter des digues, laissant le champ libre à une xénophobie aujourd'hui complètement décomplexée. Elle n'est ni plus ni moins désormais que la loi la plus régressive depuis au moins 40 ans pour les droits et conditions de vie des personnes étrangères, y compris celles présentes depuis longtemps en France : enfermement et expulsions de personnes protégées au titre de la vie privée et familiale, refus ou retrait du droit au séjour au motif de menaces à l'ordre public, rétablissement du délit de séjour irrégulier, atteintes au droit à la santé et à la vie familiale, restriction de l'accès aux titres de séjour pour étudiant-es et personnes malades, mise en place et renforcement de tous les freins à l'intégration, etc... Faute de titre de séjour, la vie d'un nombre croissant de personnes étrangères en France, extrêmement précarisées, sera rendue infernale.*

*Face à cette situation, nous n'avons pas d'autre choix que de, comme le dit l'adage, « remettre cents fois l'ouvrage sur le métier ». Alors oui mes camarades, nous pouvons être fiers de notre organisation qui ne cède et ne cédera pas un millimètre, c'est le sens de la campagne que notre UD a décidé de lancer, et bien que tous les syndicats ne se soient pas tous impliqués pleinement dans cette campagne, ce sont des milliers de tracts distribués et des centaines d'affiches collées, qui sont arrivés dans les mains des collègues de travail et qui ont, peut-être, réussi à les faire réfléchir, et réfléchir c'est déjà agir.*

*Je pense malheureusement que pour 2024, un des sujets qui va s'inviter est celui de l'emploi. J'ai peur d'une déferlante de plans de licenciements. Nous sommes très inquiets, nous allons être rattrapés par la défense de nos emplois. Il y a deux sites pour lesquels il existe de vives inquiétudes et actuellement, il y a aussi 12 entreprises au chômage partiel dans le département.*

*Il y a aussi de l'espoir grâce aux nouvelles adhésions et à la dynamique des 6 mois de lutte qui ont mis en avant le syndicalisme et son rôle. Je pense qu'il y a une prise de conscience de l'utilité de s'organiser et on aura des forces plus importantes et une dynamique plus forte pour faire face aux combats de 2024.*

*Alors mes camarades, en ce début d'année et après la trêve dite des confiseurs, nous n'aurons pas d'autre choix que de partir en bataille.*

*Je vous souhaite à toutes et tous une très bonne année 2024 avec de multiples satisfactions pour vous et vos proches, mais aussi de nombreuses luttes victorieuses.*

Laurent Indrusiak, Secrétaire Général de l'UD



## Sommaire

- UNE** : Photo propriété UD
- P2** : Editorial
- P3** : Echo des luttes
- P4** : Agenda 2024
- P5** : Interview  
: Droits et libertés
- P6 et 7** : Reportage photos Euro-manifestation à Bruxelles (photos fournies par Magalie Ferreira Neves et montées par J-P Pradel)
- P8** : Campagne contre les idées d'extrême droite
- P 9** : Interview  
: Indecosa
- P10 et 11** : Elections professionnelles des résultats encourageants  
: Dernière phase du cycle TPE
- P12** : Abonnement NVO

Editeur : Union Départementale des Syndicats CGT de l'Allier  
8 bis quai Louis Blanc - 03100 MONTLUÇON  
Laurent Indrusiak - Directeur de Publication  
Jean Pascal Pradel - Responsable de rédaction  
Site internet : [www.cgt03.fr](http://www.cgt03.fr) - Prix : 1 € 30 - C.P.A.P. 0414 S 06639  
Impression : BUBBLE'COM - 03100 Montluçon

## La paix au cœur des revendications

Une fin 2023 à l'atmosphère bien alourdie par les guerres qui perdurent, se ravivent et, aussi, par l'explosion de relents racistes et nauséabonds qui, malgré les catastrophes humaines qu'ils ont engendrées, continuent de pulluler et de surfer sur toutes les opportunités qui leurs sont laissées. La CGT n'a pas démérité. Tout en continuant de s'impliquer activement dans la défense des salariés et de leurs droits, elle a su prendre toute sa part en dénonçant toute forme de xénophobie et en appelant clairement à la paix entre les peuples.

**06 novembre 2023 :** Simultanément, à 18h00, devant la Préfecture de Moulins et les Sous-Préfectures de Montluçon et Vichy, se tiennent des rassemblements à l'initiative de plusieurs organisations syndicales, politiques et associatives pour lancer un appel à cessez-le-feu dans le conflit israélo-palestinien, et trouver le chemin d'une paix juste et durable entre Israël et la Palestine. Ces rassemblements font suite à la conférence de presse inter-organisation qui s'est déroulée dans les locaux de l'Union Départementale CGT de l'Allier du 02/11/2023.

**14 novembre 2023 :** Journée de grève et de manifestation devant CARREFOUR à Moulins. A l'appel de la CGT, conjointement avec FO, les salariés du magasin se sont massivement mobilisés pour l'augmentation de leurs salaires et contre la remise en cause de leurs acquis sociaux au sein de l'entreprise.

**16 novembre 2023 :** Journée nationale de mobilisation et de grève dans le secteur de la Santé à l'appel de la CGT, FO, SUD et UNSA. Dans l'Allier, les syndicats CGT de la Santé sont invités à déposer des préavis de grève dans tous les établissements, qu'ils relèvent du public comme du privé, et à participer au rassemblement devant la Préfecture, à Moulins, de 13h00 à 14h00.

**18 novembre 2023 :** Nouveaux rassemblements, à 10h30, sur les bassins de Montluçon, Moulins et Vichy, à l'appel de l'inter-organisation du département, dont la CGT est partie prenante, pour réclamer un cessez-le-feu immédiat à Gaza.

**24 novembre 2023 :** Journée internationale contre les violences faites aux femmes. L'Union Locale CGT de Vichy tient une conférence de presse sur ce thème.

**30 novembre 2023 :** Conférence de

presse dans les locaux de l'Union Départementale CGT pour dénoncer la banalisation du discours de l'extrême droite, et présenter nos mobilisations et moyens d'actions futurs pour ne pas laisser le RN distiller son poison dans les têtes et mettre ainsi en danger les fondements de notre société.

**01 décembre 2023 :** Mobilisation de l'Union Locale CGT Vichy, devant Pôle Emploi, contre la mise en place du projet « France Travail ».

**01 décembre 2023 :** Congrès du syndicat CGT du CH Vichy. Une page se tourne. Notre camarade Pascal Devos, après dix ans passés à la tête du syndicat, passe la main à Antoine Jubin.

**04 décembre 2023 :** La CGT de l'Allier, à travers un communiqué de presse, dénonce les tags racistes et antisémites inscrits sur les murs du collège Emile Mâle à Commentry et appelle ses adhérents, et plus largement toute la population, à participer au rassemblement citoyen organisé par le Maire de Commentry, samedi 09 décembre 2023, pour dénoncer ces actes.

**04 au 08 décembre 2023 :** Mouvement de grève chez ADISSEO. Dans le cadre des NAO 2024, suite aux propositions très en deçà de la direction, le syndicat CGT appelle les salariés à se mobiliser pour l'augmentation de leurs salaires, le maintien des emplois et des activités, ainsi que le redémarrage rapide de la méthionine.

**04 au 08 décembre 2023 :** Semaine de déploiement de la CGT dans l'Allier pour dénoncer la banalisation de l'extrême droite et du RN. Des distri-

butions de tracts dans les entreprises, aux ronds-points, sur les marchés et dans les quartiers, ainsi qu'une campagne d'affichage se déroulent tout au long de la semaine. Une initiative plutôt bien accueillie dans l'ensemble et qui attire les médias. FR3 AUVERGNE fera le déplacement lors de la distribution de tracts sur le marché de Moulins et, à la suite, viendra rencontrer la CGT à l'UD. Un reportage de notre initiative sera ainsi réalisé et diffusé dans le 12-13 du 09 décembre 2023.

**12 décembre 2023 :** Dans la continuité de la mobilisation du 13 octobre, la CGT est à l'initiative d'une nouvelle journée de mobilisation sous la forme d'une euro-manifestation à Bruxelles (voir pages centrales).



**13 décembre 2023 :** Suite aux rassemblements des 06 et 18 novembre dernier réclamant un cessez-le-feu immédiat en Palestine, la CGT, FSU, Solidaires, Mouvement de la Paix, Attac, PCF Allier, LFI et NPA organisent une réunion publique, ayant pour thème « Conflit Israélo-Palestinien, comprendre pour agir pour la paix », à Moulins. Françoise Germain-Robin, grand reporter à l'Humanité et spécialiste du Moyen-Orient, participe à notre initiative et nous livre son analyse et son expérience de terrain.

*Gisèle Bascoulergue*

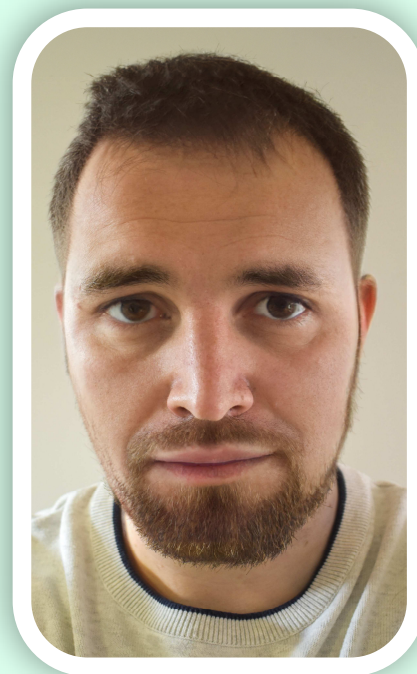
Réunions 2024 (à compléter)

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
1 L		1 J	CE UD	1 V		1 L		1 M	Fête des travailleurs	1 S	
2 M		2 V		2 S		2 M		2 J	CE Moulines	2 D	
3 M		3 S		3 D		3 M		3 V		3 L	
4 J		4 D		4 L		4 J	Conférence CSD	4 S		4 M	
5 V		5 L		5 M		5 V		5 D		5 M	
6 S		6 M		6 M		6 S		6 L		6 J	
7 D		7 M		7 J	J. inter. lutte pour les droits des femmes	7 D		7 M		7 V	
8 L		8 J	CE Montluçon CSD	8 V		8 L		8 M		8 S	
9 M	AG Montluçon	9 V		9 S		9 M		9 J		9 D	
10 M		10 S		10 D		10 M		10 V		10 L	
11 J	CE UL Vichy	11 D		11 L		11 J	CE UD	11 S		11 M	
12 V	Bureau UD	12 L		12 M		12 V		12 D		12 M	
13 S		13 M		13 M		13 S		13 L	J. d'étude Lutter c. idées d'ext. droite	13 J	CE UD
14 D		14 M		14 J	CE Vichy CE Moulines	14 D		14 M		14 V	
15 L		15 J		15 V	Bureau UD	15 L		15 M		15 S	
16 M	CE USD	16 V	Bureau UD	16 S		16 M		16 J	CE UD	16 D	
17 M		17 S		17 D		17 M		17 V		17 L	
18 J		18 D		18 L		18 J	Congrès Vichy	18 S		18 M	
19 V		19 L		19 M		19 V	Bureau UD	19 D		19 M	
20 S		20 M		20 M		20 S		20 L		20 J	CE Moulines CSD
21 D		21 M		21 J	CE USD	21 D		21 M	CE USD	21 V	Bureau UD
22 L		22 J		22 V		22 L		22 M		22 S	
23 M		23 V		23 S		23 M		23 J		23 D	
24 M		24 S		24 D		24 M		24 V	Bureau UD	24 L	
25 J	CE Moulines	25 D		25 L		25 J		25 S		25 M	
26 V		26 L		26 M		26 V		26 D		26 M	
27 S		27 M	CE USD	27 M		27 S		27 L		27 J	CE USD
28 D		28 M		28 J	Congrès Montluçon	28 D		28 M		28 V	
29 L		29 J	CE UD	29 V		29 L		29 M		29 S	
30 M				30 S		30 M	CE USD	30 J		30 D	
31 M				31 D		31 V		31 V			

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1 L		1 J		1 D		1 M		1 V		1 D	
2 M		2 V		2 L		2 M		2 S		2 L	
3 M		3 S		3 M		3 J		3 D		3 M	
4 J	J. d'étude CGT Carsat	4 D		4 M		4 V	Bureau UD	4 L		4 M	
5 V	Bureau UD	5 L		5 J		5 S		5 M		5 J	
6 S		6 M		6 V	Bureau UD	6 D		6 M		6 V	
7 D		7 M		7 S		7 L		7 J		7 S	
8 L		8 J		8 D		8 M		8 V	Bureau UD	8 D	
9 M		9 V		9 L		9 M		9 S		9 L	
10 M		10 S		10 M		10 J		10 D		10 M	
11 J		11 D		11 M		11 V		11 L		11 M	
12 V		12 L		12 J	AG	12 S		12 M		12 J	CE UD
13 S		13 M		13 V		13 D		13 M		13 V	
14 D		14 M		14 S		14 L		14 J	CE Moulines	14 S	
15 L		15 J		15 D		15 M		15 V		15 D	
16 M		16 V		16 L		16 M		16 S		16 L	
17 M		17 S		17 M		17 J		17 D		17 M	CE USD
18 J		18 D		18 M		18 V		18 L		18 M	
19 V		19 L		19 J		19 S		19 M		19 J	CE Moulines
20 S		20 M		20 V		20 D		20 M		20 V	
21 D		21 M		21 S		21 L		21 J	CE USD	21 S	
22 L		22 J		22 D		22 M		22 V		22 D	
23 M		23 V		23 L		23 M		23 S		23 L	
24 M		24 S		24 M	CE USD	24 J	CE UD	24 D		24 M	
25 J		25 D		25 M		25 V		25 L		25 M	
26 V		26 L		26 J	CE Moulines	26 S		26 M		26 J	
27 S		27 M		27 V		27 D		27 M		27 V	
28 D		28 M		28 S		28 L		28 J		28 S	
29 L		29 J		29 D		29 M	CE USD	29 V	Bureau UD	29 D	
30 M		30 V		30 L		30 M		30 S		30 L	
31 M		31 S				31 J				31 M	

## La tête haute avant tout !

**Antoine Jubin, après avoir subi plusieurs mises en examen en relation avec son activité militante, vient d'être élu Secrétaire Général du syndicat du Centre Hospitalier de Vichy. Une belle revanche pour cet Agent de Service Hospitalier de 33 ans, adhérent de la CGT depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015. Avec beaucoup d'humilité, Antoine a accepté de revenir sur sa situation dans les colonnes d'Echo-Flash.**



*Echo-Flash : Après plusieurs mois de procédure, comment apprécies-tu le rendu de jugement tant dans sa forme (la durée) qu'à son contenu (fond) ?*

**Antoine Jubin :** Si l'attente d'un procès est toujours longue, je suis satisfait qu'il n'y ait pas eu de comparution immédiate, procédure que notre organisation a toujours contesté car elle ne permet qu'un procès à charge, sans délai pour préparer une défense. Il est néanmoins consternant de voir la rapidité avec laquelle la convocation a eu lieu quand on sait les délais avec lesquels sont traitées les affaires de harcèlement ou de violence sur mineur dans notre bassin de vie. Cela traduit une volonté manifeste de criminaliser l'action syndicale. Le rendu du jugement est en demi-teinte, il ne tient absolument pas compte de l'agression commise et reconnu par la plaignante ni de la situation manifeste de légitime défense. « La dégradation » à la peinture à l'eau est elle condamnée de 4 mois de prison avec sursis ce qui est chèrement payé. En contrepartie, l'absence de condamnation au B2, qui est exceptionnelle dans ce genre de situation, permet de poursuivre mon activité professionnelle.

*E.F : Les marques de solidarité qui ont accompagné le bras de fer juridique, tant à l'externe qu'à l'intérieur de la CGT, sont-elles prépondérantes pour « tenir le coup » ?*

**A.J. :** Oui c'est certain et je tiens, une nouvelle fois, à remercier l'ensemble des camarades qui m'ont apporté leur soutien au cours de cette épreuve.

*E.F : Le syndicat de l'hôpital de Vichy, où tu es syndiqué, vient de tenir son 10<sup>ème</sup> congrès, Pascal Devos vient de te passer le témoin comme premier animateur du syndicat. Comment envisages-tu cette succession ?*

**A.J. :** Cette passation a été émouvante, Pascal est une figure du monde hospitalier et de la CGT. Si son départ en retraite ne signifie pas la fin de son engagement, elle marque inévitablement un tournant dans l'histoire de notre syndicat. J'ai la chance de partir avec une équipe solide, ce qui permet d'être serein sur la continuité du syndicat. Le congrès a voté à l'unanimité un docu-

ment d'orientation qui définit les objectifs futurs de notre organisation autour de 7 thématiques que nous avons pu développer : le maintien des droits acquis et la conquête de nouveaux, l'amélioration des conditions de travail et la sécurité des personnels, la lutte contre les discriminations femme/homme, l'amélioration de notre communication, la syndicalisation, le renforcement de la vie syndicale, la préparation des futures élections professionnelles. Le dynamisme de la nouvelle CE et l'augmentation constante du nombre de nos syndiqués sont autant d'éléments sur lesquels nous allons nous appuyer pour poursuivre notre développement et améliorer toujours plus notre syndicat.

*Propos recueillis par J-Pascal Pradel*

# LE 12 DÉCEMBRE, CONTRE LES POLITIQUES D'AUSTÉRITÉ

Une bien belle journée, qui réchauffe les cœurs malgré une température polaire. La délégation de l'Allier a fait ce long voyage qui s'est échelonné sur 22 heures. Le jeu en valait la chandelle. La Cgt se devait d'être bien représentée à cette Euromanifestation organisée par la Confédération Européenne des Syndicats. Les neuf représentants CGT de l'Allier ont brandi les couleurs de notre organisation tout au long du parcours et de la journée. Retour sur cette participation en quelques clichés.

À 1h45 du matin, départ de Montluçon pour rejoindre le minibus départemental à Saint-Pourçain-sur-Sioule.



Départ à 5h50 de la gare de Lyon Part-Dieu



La CGT se rassemble



Allons-y, c'est parti!



5 heures de voyage avant l'arrivée à Bruxelles et dans la bonne humeur, s'il vous plaît !



A la sortie du train, il faut encore rejoindre le lieu de rassemblement.



Laurent fraternise avec la Belgique



La délégation pose pour la postérité



Le repos des « guerriers »



Au retour : il faut recharger les batteries

À l'arrivée de la manif, devant le parlement européen.

À minuit, retour au bercail

Jean-Pascal Pradel

## Combattre syndicalement l'extrême droite

La CGT de l'Allier a décidé d'une semaine de déploiement pour combattre syndicalement l'extrême droite du 4 au 8 décembre, afin de ne pas laisser le terrain à ces partis méphitiques pour le monde du travail. Alors qu'en ces moments de troubles, certains pays ont fait le choix de l'extrême droite, en France, une partie de la classe politique comme médiatique agit quotidiennement pour dédramatiser ces partis. A tel point que les élections législatives ont permis à 89 députés du rassemblement national d'entrer à l'assemblée nationale de notre pays. Ainsi, notre département, longtemps ancré à gauche, a vu l'élection sur la 2<sup>ème</sup> circonscription, d'un député RN.

### Semaine de déploiement

C'est pourquoi, l'UD CGT de l'Allier a décidé de ne pas laisser le terrain libre et de distribuer nos tracts dans les entreprises, aux ronds-points, sur les marchés et les quartiers, ainsi qu'une campagne d'affichage contre les idées nauséabondes de l'extrême droite et contre l'influence qu'exerce le RN sur les salariés.

Combattre l'extrême droite fait partie de l'ADN de notre organisation, jamais la CGT n'acceptera cette banalisation de l'extrême droite et du RN en particulier.

Le RN est un parti raciste, xénophobe, homophobe, antisémite. Sur le terrain social, le RN semble tenir un discours de progrès social. Il s'agit, en vérité, d'une stratégie électorale qui, dans les faits, pointe l'absence de volonté de combattre les possesseurs du capital et de répartir autrement les richesses créées par les travailleurs et travailleuses. Non, la CGT ne laissera pas le terrain libre à cette gangrène qui frappe aux portes du pouvoir.

### Un retour sur l'histoire

Parce que la CGT est pour une société basée sur l'émancipation des travailleurs, l'égalité des droits et la conquête de nouveaux, la justice sociale et la solidarité entre tous les travailleuses et travailleurs y compris les précaires et les privés d'emploi, nous ne pouvons pas rester neutres, laisser faire et voir le poison de la division, du repli et du racisme se développer au cœur du salariat.

Pour démontrer aux salariés qui sont tentés par le vote RN, que leur politique est une imposture, qu'ils men-

tent ouvertement pour accéder au pouvoir, que l'extrême droite a déjà gouverné dans notre pays et pour quel résultat. Dès ses débuts, le gouvernement de Vichy a supprimé la liberté de la presse et le droit de grève, interdit les partis et les syndicats.

N'oublions pas que le RN est le pire ennemi des travailleuses et travailleurs.

N'oublions pas également que l'extrême droite est l'ami du capital et que sa politique économique et sociale est une grande imposture.

N'oublions pas, surtout, que la matrice de tous ces partis d'extrême droite n'est d'autre que le nazisme.

N'oublions pas en outre que la bête immonde n'est pas morte et qu'elle est toujours féconde.

Pour ma part je n'oublierai jamais que ce parti a deporté mes

grands parents dans les camps de la mort de Ravensbrück et Buchenwald parce qu'ils faisaient parti du camp des progressistes.

Pour information, comme nous l'avions déjà fait, une journée

d'étude « Combattre syndicalement les idées d'extrême droite » se tiendra le 14 mai prochain. Pensez à inscrire cette date dans vos agendas.

Patrick Thomas

Dernière minute, le gouvernement embrasse les idées du Rassemblement National : dans la nuit du 19 décembre, la loi Asile Immigration est adoptée par une coalition des députés « Renaissance », « Les Républicains », « le Rassemblement National ». Une belle brochette d'articles nauséabonds viennent dégrader un projet de loi déjà sacrément rétrograde. Dans l'Allier comme partout en France, la CGT ne s'y résout pas. Sophie Binet appelle à la désobéissance civile.



## Un engagement fort aux cotés des consommateurs salariés

L'Assemblée Générale annuelle d'INDECOSA (INformation et DEfense des CONsommateurs SALariés) de l'Allier vient de se tenir en date du 24 novembre 2023 dans les locaux de l'Union Départementale CGT. L'activité de l'association a largement été commentée, d'autant que les sollicitations ne manquent pas. Philippe Duboisset, trésorier d'INDECOSA, revient sur les faits marquants de l'exercice 2023.



**Echo-Flash : INDECOSA 03 vient de tenir son Assemblée Générale récemment. Peux-tu nous dire quelle est la raison d'être de l'association ?**

**Philippe Duboisset :** La petite flamme d'humanité que l'on a en nous, la moindre petite injustice qui nous révolte et nous fait péter les plombs, l'intelligence et la simplicité d'une bonne action qui nous tire des larmes, voilà plusieurs raisons qui atteignent notre sensibilité et nous pousse à aider et défendre nos concitoyens en difficulté.

**E.F : Concernant le bilan 2023. Quels sont les enseignements que vous tirez de votre activité ?**

**P.D. :** En 2023, notre activité en termes de dossiers est de 18 à 25 sur l'Allier. Les champs d'intervention sont toujours les mêmes mais suivent aussi l'actualité énergétique en vogue (panneaux photovoltaïques, pompes à chaleur, électricité, gaz, etc...) et malheureusement, il y a toujours des entreprises sans foi ni loi et, surtout, sans trop d'explications quand il s'agit du contrat. Le passage

sous silence d'un financement non adapté démontre un abus de faiblesse caractérisé.

Si l'activité d'une association se mesure à la connaissance publique de l'association, je pense que le pourcentage est en hausse.

**E.F : Pour illustrer l'activité, peux-tu nous livrer un exemple de dossier que vous avez eu à traiter ?**

**P.D. :** Un dossier très particulier, où chaque mois voire chaque semaine il y a un nouveau problème. Un logement à Montluçon farci de malfaçons, des notes de gaz pour une cuisinière électrique, des volets roulants qui descendent tout seul, des compteurs d'eau qui tournent quand on ne s'en sert pas, etc...

L'appartement pourrait être « hanté », mais non, même pas !!..., la plaignante me signale chaque semaine depuis le début d'année des incidents à plusieurs taux de gravité.

Après avoir résolu un problème de facture, le fait que le bailleur soit devenu récalcitrant nous a incité à prendre un avocat en milieu d'année. Mais cette dame, seule et très attachante, a un besoin de se confier, de parler, et de Ce fait elle me téléphone 1 ou 2 fois chaque semaine avec photos à l'appui pour me signaler l'avancement de son combat.

*Propos recueillis par J-Pascal Pradel*

## Renouvellement des CSE, c'est fin 2023 que l'essentiel se passe...

**Un premier galop d'essai en décembre 2022, avec les élections professionnelles dans les secteurs du public, avant les élections des représentants des TPE qui se dérouleront en décembre 2024, cette année 2023, entre septembre et décembre, a été rythmée par les renouvellements des deux tiers ou trois quarts des CSE. 3 temps forts de la démocratie salariale qui doivent nous permettre d'évaluer nos forces en présence et poser le curseur de la représentativité syndicale.**

Cette concentration des élections au CSE s'explique simplement : les entreprises ont organisé leurs élections au cours du dernier semestre 2019 pour respecter l'échéance du 31 décembre 2019 fixée par l'État pour appliquer la loi.

Ce sera donc le premier renouvellement après la mise en place des CSE créés par les ordonnances travail de septembre 2017. Un premier mandat que les représentants du personnel ont souvent mal vécu. C'est l'heure des bilans et d'identifier les enjeux de ces élections à la fois pour les entreprises mais aussi pour les organisations syndicales.

### L'heure des bilans

Les élus ont dû s'adapter aux nouvelles règles, ce qui n'a pas été sans difficultés :

Baisse des moyens en nombre d'élus et de temps de délégation ; diversité des dossiers à aborder avec une instance unique se traduisant par des ordres du jour chargés ou encore le survol de certains sujets ; perte de proximité avec les salariés (manque de temps, peu de représentants de proximité avec un rôle mal défini).

Le mandat a également été compliqué par la crise sanitaire qui a bousculé les conditions d'exercice du mandat : réunions en visio-conférence, difficultés pour rencontrer les salariés, mise en place du télétravail.

Le renouvellement c'est le moment pour faire le bilan de nos actions et les perspectives à venir.

### Les enjeux du renouvellement dans les entreprises

À ce niveau, il s'agit pour les responsables syndicaux de trouver de nouveaux candidats. Il faut prospecter, convaincre, assurer les équilibres entre les services et les catégories du per-

sonnel, un exercice toujours compliqué. L'expérience, plus ou moins bien vécue par les sortants, sera un facteur important pour susciter de nouvelles vocations. Les Unions Locales ont un rôle primordial à jouer en mettant en place des plans de syndicalisation.

Pour illustrer ce travail de terrain, le plan de déploiement de l'UL de Moulins dans l'entreprise Désamais, située à Avermes, a permis à la CGT de s'implanter et gagner 2 élus sur 4 postes à pourvoir. L'autre secteur pourvoyeur de mains d'œuvre sont les industries du luxe comme Vuitton à St Pourçain. Les tractages à la sortie de l'usine ont certainement permis l'élection d'un élu CGT sur les 12 postes du 1er collège. Un premier pas dans un milieu qui pourtant aurait bien besoin des idées CGT pour contrecarrer la pensée unique du profit.

L'occasion également de négocier les nouvelles conditions d'exercice des mandats. On sait que peu d'entreprises ont voulu aller au-delà des règles prévues par la loi. Le nombre d'accords signés et leur qualité est un indicateur pour mesurer la volonté des directions de faire des CSE un lieu central du dialogue social. Il faut aussi négocier les protocoles d'accord préélectoraux en tentant d'introduire des clauses plus favorables aux représentants des salariés. Pour cela, il est essentiel que la CGT soit partie prenante pour faire valoir notre expertise et nos idées pour assister nos syndicats et améliorer les conditions d'exercice des mandats des représentants des personnels.

Des retours d'expérience viennent confirmer cette nécessité, comme l'annulation des élections dans l'entreprise Laguelle à Cosne d'Allier car la liste CGT n'a pas respecté le principe de parité. Ou encore chez Puigrenier, la CGT a devancé pour la première fois FO mais suite à un problème d'alternance homme-femme sur la liste, seuls

3 postes ont été validés.

Comme à chaque élection, les résultats conditionnent les moyens de notre organisation syndicale mais aussi notre rapport de force à la fois vis-à-vis de la direction de l'entreprise mais aussi vis-à-vis des listes concurrentes.

### La représentativité, un axe prioritaire

On sait qu'au niveau de l'entreprise, la qualité des candidats présentés, leur crédibilité vis-à-vis des salariés et leur efficacité sur le terrain sont les premiers ressorts du vote des salariés.

Après le regain de confiance accordé par les salariés et l'arrivée de nouveaux adhérents au cours du conflit sur les retraites, on constate sur notre territoire des résultats encourageants. Chez Leclerc Chateaugay, la CGT résiste en conservant 4 postes sur 9. Nous restons majoritaires aux thermes de Nérès les Bains, chez Carrefour Montluçon, à l'UNAPEI Allier, chez SCBV à St Yorre. C'est un carton plein pour nos élus chez EVOLEA, une belle progression pour les camarades de SOCOPA qui ont mené un vrai travail de terrain.

Chez EDF-ENEDIS, la CGT dans le département garde la tête avec 36% des voix, talonnée de près par la CFE-CGC. Le constat d'un recul de 2,5/3% peut s'analyser sous l'angle de l'évolution salariale avec de plus en plus de cadres et de techniciens. Mais on peut aussi penser que la CGT recule dans un contexte de délitement des services publics et de la criminalisation de l'action syndicale.

A ce jour les résultats de ce second cycle CSE est favorable à la CGT 03 qui progresse de quasi 5 points (34,96% à 39,59%). On note un net recul de FO.

La prochaine étape pour confirmer le taux de représentativité sera les élections TPE. Nous devons continuer à œuvrer pour nous implanter notamment dans les plus petites entreprises. Nous sommes les seuls ouvriers pour rétablir le rapport de force et rester la première organisation syndicale.

Nadia Mallet

**Dans la métallurgie, les salariés font confiance à la CGT**

temps de faire un point non exhaustif, de la situation.

La CGT s'implante à Safran Charmeil et devient majoritaire. A Califil Cusset, les salariés ont voté majoritairement pour la liste CGT qui se renforce. A Valmont Charmeil, Manitowoc Moulins et Erasteel Commeny, la CGT majoritaire a encore progressé. A Bosch Moulins, la CGT tient son

branche où nous n'étions pas encore ancrés. Ceci nous ouvre des perspectives de progression sur lesquelles nous travaillons.

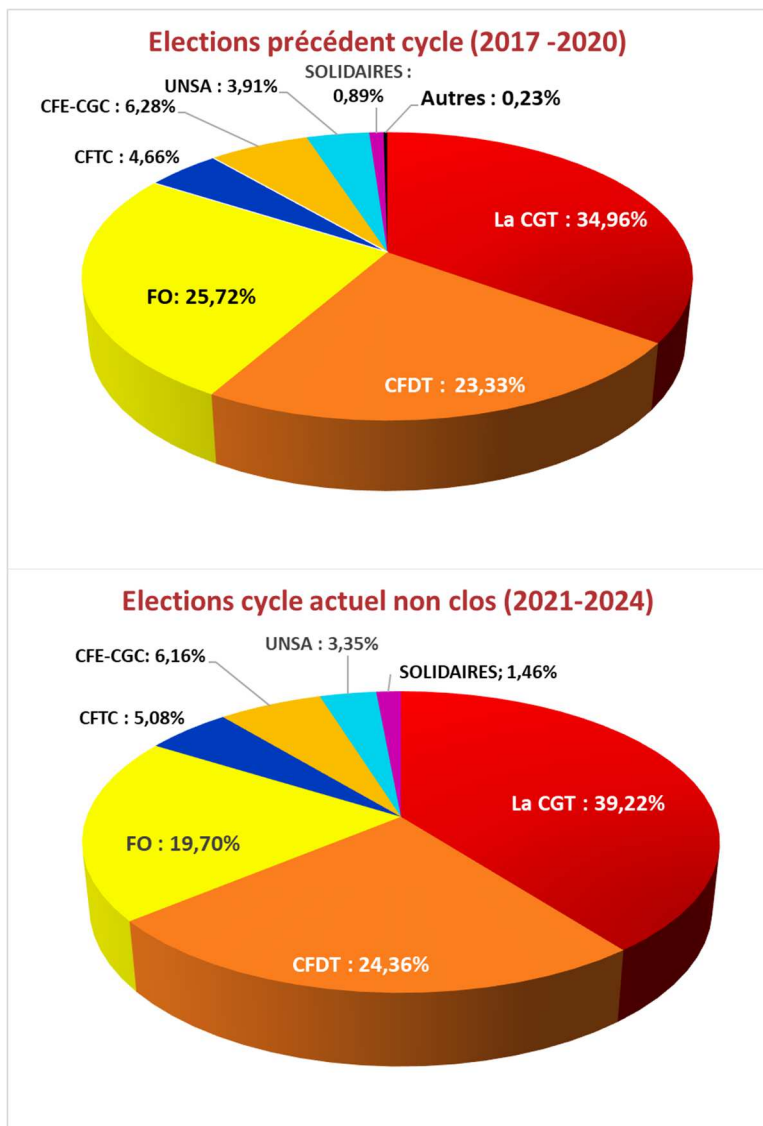
Entre pouvoir d'achat en baisse, recul de l'âge de départ en retraite, mauvaises conditions de travail et nouvelle convention collective de la métallurgie, le mécontentement s'installe dans nos boîtes. Ces dernières semaines, les contacts se multiplient avec les salariés inquiets par la mise en place au 1er janvier 2024, de la nouvelle convention collective.

Cette dernière, signée le 07/02/2022 par le patronat de la métallurgie (l'UIMM) et les syndicats (CFDT, FO et la CFE-CGC), commence à être déployée. Les salariés sont de plus en plus nombreux à recevoir leur fiche descriptive d'emploi, ainsi que la cotation de celui-ci et donc, leur nouvelle classification. Il y a beaucoup de décalage en très nette défaveur des salariés. On peut déjà dire que le compte n'y est pas du tout !

Il y a donc encore beaucoup à accomplir et c'est avec ardeur que nous y travaillons. Nous profitons de cet encart pour faire un appel aux syndicats de la métallurgie de l'Allier pas encore investis dans le collectif, à nous rejoindre pour faire progresser nos bases et faire gagner la CGT et les salariés.

Patrick Besson

Grâce aux Unions Locales, à l'Union Départementale



En 2018, un collectif métallurgie s'est créé dans l'Allier pour aider les salariés qui ne sont pas encore organisés en syndicat et appuyer les élus CGT qui nous sollicitent. Après cinq années, il est

et l'ensemble du réseau CGT bien implanté dans notre département, notre collectif peut rentrer en contact avec des salariés métallurgistes. Cela nous a permis de syndiquer dans les entreprises de notre

# ABONNEZ-VOUS!

S'INFORMER POUR **AGIR, AGIR POUR GAGNER!**



**À partir de 5 €/mois**

1 an d'abonnement

- 4 numéros papier / an
- Versions numériques
- nvo.fr en illimité
- Newsletter hebdo



Abonnez-vous en ligne

Soutenez une presse  
syndicale  
indépendante et engagée.

## BULLETIN D'ABONNEMENT

# LA VIE OUVRIÈRE

À retourner accompagné de votre règlement à : La Vie Ouvrière, Case 600, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tél. : 01 49 88 68 50 - abonnement@nvo.fr

### Oui, je m'abonne à la Vie Ouvrière papier et numérique (4 n°/an) + accès nvo.fr

Formule VO : 60 €/an     Formule VO SOLIDAIRES : 80 €/an

Syndicat / société (si nécessaire à l'expédition) \_\_\_\_\_

Madame     Monsieur

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Fédération ou branche professionnelle \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ Année de naissance \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

J'accepte de recevoir les offres promotionnelles de l'entreprise de presse La Nouvelle SA La Vie Ouvrière.

### Mode de paiement

Chèque de à l'ordre de la Vie Ouvrière n° chèque \_\_\_\_\_

Banque \_\_\_\_\_

Prélèvement automatique en :  1x 60 €     12 x 5 €    SOLIDAIRES :  1x 80 €

### Mandat de prélèvement SEPA

Merci de remplir et signer l'autorisation de prélèvement ci-dessous et de joindre votre RIB.

#### Titulaire du compte

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

IBAN \_\_\_\_\_

BIC \_\_\_\_\_

**Créancier :** Nouvelle SA la Vie Ouvrière 263, rue de Paris, case 600 - 93516 Montreuil Cedex

Identifiant SEPA : FR87ZZ632727

Fait le : \_\_\_\_\_

Signature

#### Établissement teneur du compte

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

code origine : MAG

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) la Nouvelle SA la Vie Ouvrière à envoyer des instructions à (B) votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Nouvelle SA la Vie Ouvrière. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les treize mois en cas de prélèvement non autorisé.

Offre valable jusqu'au 31/12/2023 en France métropolitaine. Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par La Nouvelle SA La Vie Ouvrière l'entreprise de presse de la Cgt. Elles sont collectées et utilisées à des fins de traitement de votre abonnement. Votre adresse email et postale seront utilisées pour le suivi de votre abonnement, l'envoi de la lettre d'information numérique et de communications dont vous bénéficiez en qualité d'abonné. Ces données collectées seront communiquées au seul destinataire suivant : La Nouvelle SA La Vie Ouvrière. Ces données sont indispensables à ce traitement et conservées pendant 3 ans à compter de la fin de l'abonnement. Conformément à la réglementation en vigueur, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de suppression et de portabilité de vos données. Pour exercer vos droits, veuillez contacter la Vie Ouvrière par email à abonnement@nvo.fr ou par courrier à Nouvelle SA La Vie Ouvrière Case 600, 263 rue de Paris, 93516 Montreuil Cedex. Consultez le site civil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Retrouvez toutes nos formules sur [nvo.fr](http://nvo.fr)

12